JURA CH
RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

Questionnaire pour agriculteurs

2015
Formule 3

Nom-s : _____ Prénom-s : _____ N° de contribuable : | | | | | | | | | | |

_____ _____

Les contribuables
avec une comptabilité commerciale doivent remplir les pages 1, 2 et 3
en l'absence d'une comptabilité tenue selon l'usage commercial rempliront les pages 1, 2 et 4

Le bilan et le compte de pertes et profits de l'exercice 2015 (ou 2014-2015) doivent être joints, **dûment signés**, à la présente formule, de même que la **formule 3P annexée**.

Pour les nouvelles associations, le contrat d'association **doit être joint** à la présente formule. Les nouveaux exploitants joindront également la convention réglant la reprise de leur domaine.

Nom et prénom Téléphone

Mandataire : _____ _____

Remarques : _____

_____

_____

Certifié exact et complet (signature) :

_____ , le _____ _____

Annexes :

_____

_____

_____

_____

_____

F003615 JU 011

1. Renseignements sur l'exploitation (ces données doivent être indiquées pour chaque exploitation)

1.1. Zone

☐ plaine, intermédiaire élargie ☐ montagne

1.2. Orientation de la production

☐ production laitière ☐ élevage ☐ cultures

☐ production spéciale : _____

1.3. Terres exploitées en 2015

Surfaces cultivées

		En 2015		
		ha en propriété	ha pris en affermage [1]	fermage [1] en Fr.
Commune-s				
Dans d'autres cantons	Commune-s			
A l'étranger	Pays			
Total				

[1] Report du total des surfaces et des fermages payés selon la formule 3P

1.4. Autres indications

Contingent laitier _____ kg

Utilisation du sol en 2015

	ha		ha
Prairies, pâturages de l'exploitation		Autres (ex. : tabac)	
Maïs, ensilage, betteraves fourragères		Total SAU	
Céréales, maïs, colza, pois		Surface improductive	
Pdt, betteraves sucrières		Forêts	
Culture fruitière		Arbres fruitiers (nombre)	
Légumes, baies			

Cheptel vif au 31.12.2015

En propre	Nombre	Valeur	Montant		Nombre	Valeur	Montant
Vaches				Jeunes chevaux (1-2 ans)			
Génisses (+ 2 ans)				Poulains (< 1 an)			
Génisses (1-2 ans)				Verrat/truies, y.c. porcelets non sevrés			
Veaux (6 mois - 1 an)				Porcs de boucherie			
Veaux (< 6 mois)				Porcelets (vente env. 40 kg)			
Veaux de boucherie				Moutons, chèvres			
Bovins d'engr. (> 1 an)				Cerfs			
Remonte d'engr. (< 1 an)				Autruches			
Chevaux de selle				Dindes			
Juments/étalons (> 3 ans)				Poulets à l'engrais			
Jeunes chevaux (2-3 ans)				Poules pondeuses			
						Total	

Nombre de pièces de bétail prises en pension _____ Nombre de pièces de bétail données en pension _____

Contributions fédérales et cantonales

Paiements directs

	Fr.		Fr.
Contributions au paysage cultivé		Réductions et correctifs	
Contributions à la sécurité de l'approvisionnement		Contributions de transition	
Contributions à la biodiversité		**Total des paiements directs**	
Contributions pour l'agriculture biologique			
Contributions pour la production extensive			
Contributions pour la production de lait et de viande basée sur les herbages		**Autres contributions**	
Contributions au bien-être des animaux		Remboursement de l'impôt sur les huiles minérales	
Contributions à la qualité du paysage		Contributions d'estivage	
Contributions pour la mise en réseau		Divers	
Contributions à l'efficience des ressources			
Contribution à des cultures particulières		**Total**	
Total			

F003615 JU 021

2. Détermination du revenu d'après la comptabilité

(Annexes : bilan, compte de pertes et profits, compte privé / compte capital ou extraits s'y rapportant)

Détermination du résultat de l'activité agricole	2015 ou 2014 – 2015 Fr.
2.1. Résultat net d'après le compte de pertes et profits y compris gain de liquidation éventuel (cotisations AVS déduites) +/–	
2.2 Redressements (à moins qu'ils aient déjà été comptabilisés en vertu des dispositions fiscales)	
2.2.1. Salaire, prélèvements privés et intérêts crédités à l'exploitant (y compris ceux de son conjoint)	
2.2.2. Impôts (impôts de l'Etat, de la commune, impôts ecclésiastiques, impôt fédéral direct, impôt sur le gain immobilier)	
2.2.3. Cotisations AVS / AI / APG de l'exploitant (déductibles sous code 182 / 182C de la DI)	
2.2.4. Cotisations à des institutions de prévoyance individuelle liée (pilier 3a)	
2.2.5. Primes pour assurances privées de l'exploitant y.c. primes ass. perte de gain	
2.2.6. Parts privées a) voiture	
b) téléphone, électricité et chauffage	
c) salaire, y compris prestations en nature	
2.2.7. Bénéfices comptables sur la réévaluation d'éléments de l'actif	
2.2.8. Prélèvements en nature	
2.2.9. Valeur locative cantonale du logement occupé par l'exploitant (en cas d'association)	
2.2.10. Valeur locative cantonale du logement occupé par l'exploitant, loyers encaissés	
2.2.11. Fermages versés par l'association d'exploitation (joindre liste détaillée)	
2.2.12. Autres bénéfices commerciaux qui n'ont pas été comptabilisés	
2.2.13. Autres charges non admises fiscalement	
2.3. Total des chiffres 2.1. et 2.2.	
2.4. Déductions pour les associations d'exploitation (pour autant qu'elles n'aient pas déjà été comptabilisées en vertu des dispositions fiscales)	
2.4.1. Charges selon décompte des frais d'immeuble (joindre pièces justificatives)	
2.4.2. Amortissements des immeubles commerciaux selon tableau annexé	
2.4.3. Intérêts commerciaux selon formule 8 annexée	
2.4.4. Autres	
2.5. Total des déductions	
2.6. Résultat pour l'impôt cantonal et l'impôt fédéral direct (à reporter sous code 150 / 150C de la DI)	

Autres éléments composant le résultat

2.6.1. Excédent de pertes des périodes précédentes non encore reportées (à reporter sous code 180/180C de la DI)	
2.6.2. Rendement de titres compris dans le compte de pertes et profits (à reporter sous code 184/184C de la DI)	
2.6.3. Gain de liquidation en vertu des art. 36 a LI et 37 b LIFD (à reporter sous code 188/188C de la DI)	
Montant du rachat fictif de prévoyance (calcul à justifier)	

3. Tableau des amortissements cumulés (y compris les subventions) sur immeubles

(ne remplir que si les dépenses d'investissements ou le cumul des amortissements ne ressortent pas de la comptabilité)

Désignation de l'immeuble en tête des colonnes ci-contre			
3.1. Total des amortissements effectués jusqu'au 31.12.2014			
3.2. Amortissements pour 2015			
3.3. Total des amortissements cumulés au 31.12.2015			

F003615 JU 031

4. Questionnaire pour les agriculteurs autorisés à tenir une comptabilité simplifiée au sens de l'art. 957 CO

4.1 Calcul du chiffre d'affaires — **2015**

4.1.1. Recettes provenant de la vente de marchandises

a) lait

b) bétail

c) céréales

d) cultures spéciales (ex. : tabac)

e) travaux pour des tiers

Total des recettes (lettres a à e)

4.1.2. Contributions et subventions fédérales (= total tableau «Contributions fédérales» du chiffre 1.4.)

4.1.3. Prélèvements en nature (voir guide compl. pour agriculteurs) - adultes, nombre : _____ - enfants, nombre : _____

4.1.4. Valeur locative et locations encaissées

4.1.5. Autres revenus (location, vente quota laitier, gain de liquidation)

4.1.6. Avoirs envers les clients à la fin de l'année (débiteurs)

4.1.7. ./. Avoirs envers les clients au début de l'année (débiteurs)

TOTAL DU CHIFFRE D'AFFAIRES

4.2. Calcul de la consommation de marchandises

a) stocks au début de l'année

- bétail
- marchandises produites sur l'exploitation
- marchandises achetées, avances de cultures

b) paiements pour achats de marchandises, bétail et matières

c) dettes pour marchandises, bétail et matières existant à la fin de l'année [1]

d) à déduire les stocks à la fin de l'année

- bétail [2]
- marchandises produites sur l'exploitation [3]
- marchandises achetées, avances de cultures [3]

e) **déduction des dettes** pour marchandises, bétail et matières, au début de l'année

f) **consommation de marchandises, bétail et matières** (lettres a à c ./. lettres d à e)

4.3. RÉSULTAT BRUT (chiffre d'affaires, dont à déduire total lettre f)

4.4. Frais généraux de l'entreprise

a) - salaires en espèces, y compris les cotisations à l'AVS / AI / APG / AANP / AC et pour d'autres assurances du personnel (sans les employé-e-s de maison) Nbre : _____

- salaires en nature

b) fermages et loyers

c) intérêts des dettes commerciales

d) entretien : - immeuble

- matériel d'exploitation et de traction

- véhicules _____ moins part privée de _____

e) assurances commerciales

f) eau, électricité, chauffage _____ moins part privée de _____

g) amortissements selon tableau ci-dessous

h) travaux exécutés par des tiers

Total des frais généraux

4.5. RÉSULTAT NET (à reporter sous code 150/150C de la déclaration d'impôt)

Cotisations AVS / AI / APG de l'exploitant (déductibles sous code 182 / 182C de la DI)

En cas de gain de liquidation, compléter ch. 2.6.3. «Autres éléments composant le résultat» page 3.

4.6. Tableau des amortissements

	Bâtiments, améliorations foncières	Terres	Quota laitier	Véhicules, machines, outils, mobilier
Valeur comptable au début de l'année				
Nouvelles acquisitions durant l'année				
Total				
Déduire les ventes opérées durant l'année				
Solde				
Déduire les amortis. (à reporter sous ch. 4.4. lettre g)				
Valeur à la fin de l'année				

[1] A reporter sur la formule intercalaire N° 8, sous dettes

[2] A reporter sous code 720 de la déclaration d'impôt

[3] A reporter sous code 735 de la déclaration d'impôt

F003615 JU 041